

Toulouse, le 27 septembre 2021

Objet : Organisation du FORUM DES METIERS REP-REP+-Jeudi 21 octobre 2021-Salle Jean Mermoz

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la scolarité de votre enfant cette année en classe de 3<sup>ème</sup>, votre enfant précisera tout au long de l'année son projet d'orientation dans le cadre du Parcours Avenir.

Ce Parcours Avenir est organisé au sein de chaque établissement afin de tout mettre en œuvre pour permettre à votre enfant la découverte de métiers et de formations dans le cadre de son projet d'orientation.

Comme chaque année, l'Education Nationale se mobilise dans le cadre de l'organisation du Forum des Métiers REP et REP qui se déroulera cette année le Jeudi 21 octobre 2021 Salle Jean Mermoz à Toulouse.

Ce Forum, depuis plusieurs années, est le fruit du partenariat ambitieux avec la Préfecture dans le cadre de la Politique de la Ville, de Toulouse Métropole, le MEDEF et FACE Grand Toulouse.

Il regroupe ainsi de nombreuses entreprises et entrepreneurs qui pourront partager avec vos enfants sur les professions et les formations professionnelles.

La volonté de l'ensemble des partenaires est donc de maintenir ce Forum au regard des contraintes sanitaires particulières de cette année.

En effet, ce Forum permet à de nombreux élèves de préciser leur projet d'orientation, mais également de se créer également un réseau en vue du stage obligatoire d'observation en milieu professionnel de 3èmes.

Au vu du cadre sanitaire actuel, la mise en place du passé sanitaire sera obligatoire afin de participer à ce Forum.

Pour rappel, le passé sanitaire consiste à présenter, au format numérique (via « Mon carnet » de l'application TousAntiCovid ) ou papier, une preuve sanitaire, parmi les 3 suivantes (une de ces 3 preuves suffit) :

- L'attestation de vaccination, à la condition de disposer d'un schéma vaccinal complet :
  - 7 jours après la 2<sup>e</sup> injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
  - 7 jours après l'injection du vaccin chez les personnes ayant déjà eu le Covid-19 (1 seule injection).
- La preuve d'un test négatif RT-PCR, antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé de moins de 72h maximum.
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement du Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

*Au vu de ces éléments, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le document ci-joint précisant votre accord éventuel à la participation de votre enfant au forum avec une attestation sur l'honneur de la détention du passe sanitaire (ce dernier devra être présenté à l'entrée du Forum afin qu'il puisse participer à l'ensemble des activités.*

*Pour celles et ceux qui ne disposeraient pas encore du passe sanitaire, et qui souhaiteraient que leur enfant bénéficie d'un autotest 72 h avant le Forum, nous vous remercions de le préciser.*

*Les établissements scolaires et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale se mobiliseront notamment afin de programmer ces autotests pour les élèves et familles volontaires suite à votre retour de document.*

*Des informations complémentaires vous seront précisées très rapidement.*

*Nous vous remercions pour l'attention portée à cette note qui a pour objectif de tout mettre en œuvre afin que votre enfant puisse participer et bénéficier des ressources de ce Forum.*

*Respectueusement.*



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Garonne

Madame, Monsieur : .....

Parent(s) de l'élève : .....

Classe : .....

Collège : .....

*Souhaite que mon enfant participe au Forum des Métiers REP-REP+ organisé le Jeudi 21 octobre 2021 à la Salle Jean Mermoz.*

*Je serai en mesure d'attester du passe sanitaire de mon enfant le Jeudi 21 octobre sous format numérique (portable) ou sous format papier précisant une des 3 preuves sanitaires :*

- *L'attestation de vaccination, à la condition de disposer d'un schéma vaccinal complet :*
- *La preuve d'un test négatif RT-PCR, antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé de moins de 72h maximum.*
- *Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement du Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.*

*Je souhaite que mon enfant puisse éventuellement bénéficier d'un test 72h avant le Forum (organisé par l'Education Nationale).*

*Ne souhaite pas que mon enfant participe au Forum des Métiers REP-REP+ organisé le Jeudi 21 octobre 2021 à la Salle Jean Mermoz.*

Document à remettre le Vendredi 8 octobre 2021 au plus tard.